

Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé du module : Professionnalité infirmière émergente - Posture d'auteur.e/ Interprofessionnalité - 3.1 PT (FDS D) 2025-2026

Code : S.SI.370.3520.F.25

Niveau : Module de base

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Type de formation : Bachelor

Type : Module principal

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Semestre d'automne
- Semestre de printemps
- Autre :

2. Organisation

Crédits ECTS : 3

Langue principale d'enseignement : Français Autres compétences linguistiques : Anglais
Exigences liées à la fréquentation de la formation : La présence au cours est obligatoire.

3. Prérequis

- | | |
|------------------------------------------------------|------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Avoir validé le module | <input type="checkbox"/> Avoir suivi le module |
| <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis | <input type="checkbox"/> Autre : |

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

A. Rôle d'Expert·e : Compétences Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6

B. Rôle de Communicatrice·eur : Compétences Bb1 Bb2 Bb3 Bb4

C. Rôle de Collaboratrice·eur : Compétences Cb1 Cb2 Cb3 Cb4

*En respectant les compétences de l'équipe intra et interprofessionnelle (Cb1)

*En accompagnant, soutenant et guidant les membres de l'équipe intra professionnelle (Cb2)

D. Rôle de Leader : Compétences Db1 Db2 Db3 Db4

*En garantissant que chaque patient·e/ client·e est au centre de la démarche de soins (Db1)

*En identifiant les besoins d'innovations et d'améliorations des soins (Db2)

E. Rôle de Promoteur·rice de la santé : Compétences Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

F. Rôle d'Apprenant·e et de formatrice·eur : Compétences Fb1 Fb2 Fb3 Fb4

*En identifiant les questions de recherche pertinentes pour la pratique (Ab4-Fb2)

G. Rôle de Professionnel·le : Compétences Gb1 Gb2 Gb3 Gb4

*En adoptant une posture réflexive (Gb1)

*En exerçant leur profession de manière autonome, compétente et responsable (Gb2)

Objectifs généraux d'apprentissage / apprentissages critiques

- Révéler un exercice de pensée critique sur la responsabilité professionnelle par l'analyse d'une pratique clinique infirmière située mobilisant divers prismes de références en sciences infirmières et en sciences humaines et sociales.
- Manifester un positionnement professionnel raisonné et assumé en témoignant à être responsable dans l'environnement complexe de la pratique clinique infirmière (dimensions personnelles, interpersonnelles, institutionnelles, communautaires, politiques et processus de leadership transformationnel).
- Adopter une posture favorisant la gestion de conflit dans les équipes interprofessionnelles.

5. Contenus et formes d'enseignement

Contenus

- La professionnalité émergente, développement professionnel, déploiement postural
- L'éthos professionnel, le soi professionnel.
- L'exercice de la responsabilité professionnelle : diversité et complexité des niveaux d'analyse et d'action dans les champs de la pratique clinique infirmière.
- La socialisation estudiantine et engagement singulier dans la communauté.
- Les responsabilités juridiques en lien avec l'exercice d'une profession de la santé
- La couverture des soins de santé par les assurances sociales
- Gestion de conflits

Modalités pédagogiques

- | | | |
|-----------------------------------------------------|-----------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours magistral | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input type="checkbox"/> Atelier/laboratoire | <input type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Formation pratique/stage |
| <input type="checkbox"/> Modalité digitale | <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : | |

6. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|----------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Ecrit sur table | <input checked="" type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input type="checkbox"/> Dossier | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> Dossier écrit de groupe EIP | |

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, il·elle est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, il·elle est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisées dans le syllabus ou document équivalent. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant·es au plus tard le jour de la présentation du module.

7. Modalités de remédiation et de répétition

- | | | |
|--------------------|----------------------------------------------------------|----------------------------------------------|
| Remédiation | <input checked="" type="checkbox"/> Remédiation possible | <input type="checkbox"/> Pas de remédiation |
| | <input type="checkbox"/> Examen complémentaire | <input type="checkbox"/> Travail additionnel |

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

- | | |
|-------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Répétition | Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant·e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un·e étudiant·e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus. |
|-------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

La répétition a lieu au plus tôt à la période d'examen suivant l'échec.

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

8. Remarques

9. Bibliographie principale

- Alligood, M. R. (Éd.). (2022). *Nursing theorists and their work* (10ème éd.). Elsevier.
- Arminjon, M., & Maulini, S. (Éds.). (2023). *Inégalités de santé : Fondements historiques et enjeux contemporains de l'épidémiologie sociale*. Georg éditeur.
- Beauchamp, T.L., & Childress, J.F. (2008). *Les Principes de l'Éthique Biomédicale* (5ème éd.). Oxford University Press.
- Chinn, P., Kramer, M., & Sitzman, K. (2022). *Knowledge development in nursing* (11^e éd.). Elsevier, Inc.
- Conseil International des Infirmières. (2025). *Révision des définitions des « soins infirmiers » et « infirmière » : rapport final du projet, juin 2025*. Conseil International des Infirmières. https://www.icn.ch/sites/default/files/2025-06/ICN_Definition-Nursing_Report_FR_Web.pdf
- Conseil international des infirmières. (2021) *Code déontologique du CII pour la profession infirmière*.
- Christinat, R. (2019) Le procès en responsabilité civile médicale. *Mise en œuvre en procédure civile et administrative*. Collection Neuchâteloise, Helbling Lichtenhahn Verlag, Bâle.
- Jorro A, De Ketela J.-M. (2011). *La professionnalité émergente : quelle reconnaissance ?* De Boeck.
- Kim, S. K. (2015). *The Essence of Nursing Practice: Philosophy and Perspective*. Springer.
- Kohlrieser, G. (2007). Six essential skills for managing conflict. *Perspectives for managers*, 149, 1-3.
- Péoch, N., Ceaux, C. Les valeurs professionnelles, une composante de la stratégie d'implication organisationnelle des professionnels de santé. *Recherche en soins infirmiers*, mars 2012 ; 105 : 53-66, p.55

10. Enseignant·es

Membres du PER (personnel d'enseignement et de recherche) de HESAV et chargé·es de cours selon expertise.

Responsable de module : Morgane Gilliland

Descriptif validé le 09.09.2025, par la Doyenne, Gora da Rocha

